



Numéro de l'acte	2023-78-FINFM
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	7.1.2

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2023

QUESTION N°2023-78

FINANCES : CIMETIERE – CONSTAT DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2022 AU BUDGET PRIMITIF 2023

RAPPORTEUR :

Monsieur Joël DUQUENOY
Conseiller Délégué aux finances

Le conseil municipal,

- Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu** le budget de l'exercice 2022,
- Vu** le compte administratif de l'exercice 2022 approuvé

L'excédent de Fonctionnement s'élève à : **1 525.84 €**

Après avoir entendu son rapporteur,

ARTICLE 1 : DECIDE l'affectation suivante :

- La somme de **1 525.84 €** sera reprise à l'article 002 Résultat de recettes de fonctionnement reporté.

DIT que cette somme sera inscrite au Budget Primitif 2023

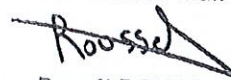
ARTICLE 2 : RAPPELLE que la présente délibération peut faire objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de la réception par le représentant de l'Etat dans le département, et de sa publication.

DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL :

- **Votes favorables** 28
- **Votes défavorables** 0
- **Abstentions** 0

Acte administratif certifié exécutoire
après réception en Sous-Préfecture
le **14 AVR. 2023** et publication ou
notification le **14 AVR. 2023**

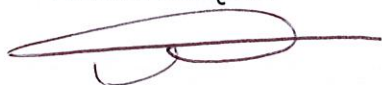
Monsieur le Maire



Benoît ROUSSEL

Fait à ARQUES
Le 12 avril 2023

Le secrétaire de séance,
Arnaud WILQUIN



Le Maire,
Benoît ROUSSEL





REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS
ARRONDISSEMENT DE SAINT-OMER
CANTON D'ARQUES

VILLE D'ARQUES
.....

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2023**

Affiché le 14 avril 2023

L'An Deux Mille Vingt Trois le Onze Avril à 19h00, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à l'Hôtel-de-Ville, Salle du Poilu, sous la présidence de Monsieur Benoît ROUSSEL, Maire, en suite de la convocation adressée à domicile le cinq avril 2023 accompagnée de l'ordre du jour. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

Effectif du Conseil Municipal : Mesdames et Messieurs : – Benoît ROUSSEL – Thierry MERCIER – Corinne REANT - Jean-Pierre LAMIRAND - Christine COURBOT - Stéphane FINARD - Cécile CARON - Mickaël CANLER – Stéphanie BODDAERT - Joël DUQUENOY - Bernadette BAROUX – Dominique LARDEUR - Olivier JUSTIN - Isabelle CLABAUX - Johnny WALLART – Sébastien BERNARD - Sébastien DUCHATEAU - Hélène FAYEULLE - Chloé KOCLEGA – Caroline SAUDEMONT - Dominique GODART - Laurence DELAVAL - Jean-Marc BOURGEOIS – Corinne BOCQUILLON – Frédéric VANRECHEM - Alexandrina DA SILVA - Arnaud WILQUIN - Francis PRED'HOMME - Peggy VAN GOETHEM-MARECAU

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Nombre de présents ou représentés :

- 25 présents pour les questions 2023-41, 2023-42, 2023-43, 2023-44 et 26 présents à partir de la question 2023-45
- 1 absent non excusé
- 0 absent excusé sans pouvoir
- 3 absents excusés avec pouvoir pour les questions 2023-41, 2023-42, 2023-43, 2023-44 et 2 absents excusés avec pouvoir à partir de la question 2023-45

Johnny WALLART ayant donné pouvoir à Thierry MERCIER

Christine COURBOT ayant donné pouvoir à Corinne REANT pour les questions 2023-41, 2023-42, 2023-43 et 2023-44 incluse

Caroline SAUDEMONT ayant donné pouvoir à Laurence DELAVAL

Monsieur Arnaud WILQUIN est nommé secrétaire de séance.